

Titulaire au CCE : Patrick MOUTTE

Suppléant : Sylvie Thomas

RS au CCE : Bernard GEGOUT

Ordre du jour :

1. **Fonctionnement du CCE**
 - a. **Approbation des P.V. du CCE du 16/02/2012 (pour avis)**
 - b. **Présentation pour approbation des comptes du CCE pour l'exercice 2011 (pour avis)**
2. **Bilan Formation 2011 (pour avis)**
3. **Participation des Employeurs au développement de la FPC (CERFA 2483) (pour avis)**
4. **Bilan alternance 2011 (pour information) et perspectives 2012 (pour avis)**
5. **Couverture santé et prévoyance des salariés non - statutaires (pour avis)**
6. **Avenant N° 1 à l'accord du 24 mai 2011 relatif au transfert des droits épargnés dans le CET vers le PEE, PEG, PERCO ou dans le cadre d'une opération d'Actionariat salarié (pour avis)**

1. Fonctionnement du CCE

a. Approbation des P.V. du CCE du 16/02/2012

Le P.V. est adopté à l'unanimité après prise en compte des modifications.

b. Présentation pour approbation des comptes du CCE pour l'exercice 2011

Les comptes du CCE pour l'exercice 2011 sont approuvés à l'unanimité.

2. Bilan Formation 2011

La Direction indique que ce dossier a été examiné pour la 1re fois avec la Commission Formation et en bilatérales avec les différentes délégations. Elle nous informe qu'elle a eu d'énormes difficultés pour recueillir les informations avec la mise en place du logiciel planète formation.

FO Énergie et Mines s'interroge sur la baisse non négligeable du nombre de salariés formés en 2011, puisque nous passons de 9812 salariés en 2010 à 8737 salariés pour 2011 alors que le temps de formation reste stable.

La Direction nous répond que les formations dispensées en 2010 étaient principalement liées au Carnet de Prescription du Personnel, ce qui explique un nombre important de salariés qui ont suivi cette formation courte alors que pour 2011, ce sont principalement des formations lourdes associées aux métiers techniques d'exploitation.

FO Énergie et Mines fait la déclaration suivante sur le bilan 2011 :

« FO Énergie et Mines reconnaît l'effort consacré à la formation dans le cœur de métier notamment dans les métiers d'exploitation, avec la mise en place des simulateurs pour les agents du BEX, la réglementation antiendommagements, la formation des Chargés d'Affaires dans le renouvellement CI/CM et l'Académie CE qui devrait se développer dans les années à venir.

Néanmoins, le choix de GrDF avec la mise en place de Planète Formation en complément d'Energy Formation et ICRH a généré des dysfonctionnements avec près de 10 % d'erreurs de saisie sur des informations, ce qui ne nous permet pas d'avoir une vision précise sur les éléments chiffrés avec ce manque de fiabilité du système de collecte (la collecte des CIF). FO Énergie et Mines émet un doute sur le fait que les chiffres présentés soient la traduction concrète des orientations générales de formation triennale glissante 2012/2015 présentée pour avis au CCE d'avril 2011. Il apparaît aussi un manque de transparence dans les actions menées en région.

Est-ce que GrDF souhaite se donner les moyens de son ambition en matière de formation ?

ELANPASS semble être abandonné dans l'état, dans ce cas, que comptez-vous faire ?

FO Énergie et Mines constate une baisse significative du nombre de salariés formés dans l'entreprise, qu'elles en sont les raisons ?

Le dossier GPEC semble être tombé dans les oubliettes. Pourtant une GPEC fiable permettrait d'évaluer et d'anticiper à court et moyen terme les besoins en formation, et ce dans les différents secteurs d'activités.

Elle pourrait aussi contenir un volet spécifique dédié à la formation du personnel féminin.

FO Énergie et Mines émettra un avis négatif sur le bilan de formation 2011. »

Le Président nous confirme que le dossier GPEC n'est pas tombé dans les oubliettes et qu'il sera remis à l'ordre du jour.

La formation promotionnelle fonctionne toujours à GrDF, elle est conduite par des organismes de formation. Le Président souhaite que soit abordé avec les partenaires sociaux les processus de formation promotionnelle considérant que le temps est venu de se poser la question de savoir comment pouvaient être améliorés ces processus.

Concernant les BEX et la formation des Chefs d'Exploitation, les 1ers retours de l'Académie CE mettent en évidence que les qualités émergentes des candidats sont aussi bonnes pour les personnes maîtrisant une pratique d'exploitation que pour celles qui n'en ont pas.

VOTE : POUR : 3
 CONTRE : 17

3. Participation des Employeurs au développement de la FPC (CERFA 2483)

VOTE : POUR : 3
 CONTRE : 15
 ABST : 2

4. Bilan alternance 2011 et perspectives 2012

La Direction annonce que ce point est scindé en 2 parties.

La 1re concerne le Bilan alternance 2011 pour information.

La 2e les Perspectives de 2012, pour avis.

Concernant le bilan, la Direction insiste sur le taux de recrutement qui est encore en augmentation puisqu'il représente 4,65 % de l'effectif.

Il est également constaté une continuité en termes de taux de réussite à l'examen dans les différents niveaux de diplômes préparés.

FO Énergie et Mines a fait la déclaration suivante :

« FO Énergie et Mines se félicite une nouvelle fois de l'effort réalisé pour le recrutement d'alternants à GrDF, 4,65 % pour 2011, et FO Énergie et Mines enregistre volontiers l'objectif de 5 % pour 2012.

Nous remarquons également que la Direction a engagé une procédure propre au recrutement de personnel féminin en passant par une formation spécifique notamment en région Manche Mer du Nord.

FO Énergie et Mines regrette de ne pas voir apparaître dans le rapport du comité de suivi de l'apprentissage, un volet relatif à l'exercice du tutorat.

FO Énergie et Mines renouvelle sa demande concernant les tuteurs et souhaite que les engagements fixés par l'accord puissent apparaître clairement dans le prochain comité de suivi. FO Énergie et Mines rappelle que la mission tutorale doit être évaluée annuellement et concoure à la décision d'attribution d'avancements au choix ou d'ADP.

FO Énergie et Mines demande que ces éléments puissent être communiqués au prochain comité de suivi.

L'accord apprentissage prévoit qu'un livret d'accueil soit mis à disposition des apprentis.

FO Énergie et Mines demande que l'accord apprentissage soit lui aussi mis à sa disposition.

Concernant l'accompagnement vers l'emploi, FO Énergie et Mines s'étonne que la Direction puisse se satisfaire que ce dispositif d'accompagnement soit de mieux en mieux connu chaque année.

FO Énergie et Mines souhaite que chaque alternant puisse connaître ce dispositif vers l'emploi et propose que soit remis au cours de la journée consacrée à l'accueil des apprentis, le livret d'accueil et l'accord apprentissage.

FO Énergie et Mines donnera un avis positif sur le dossier perspective 2012. »

VOTE : POUR : 6
 CONTRE : 14

5. Couverture santé et prévoyance des salariés non – statutaires

Ce dossier fait suite à son report du CCE du 15 mars dernier dû à son manque de lisibilité.

« FO Énergie et Mines prend acte de la volonté du groupe GDF Suez de se mettre en conformité avec la loi afin qu'il n'y ait plus de différence entre les salariés de GrDF vis-à-vis de la santé et de la prévoyance.

Depuis sa dernière présentation en CCE, ce dossier a été complété de façon significative sur son contenu, ainsi que par ces pièces annexes.

À GrDF, en 2012, ce sont 410 salariés qui sont concernés par la Garantie Santé et la Garantie Prévoyance, essentiellement des salariés en contrats d'alternance.

Le bilan alternance affiche une constante augmentation de ce mode de recrutement et FO Énergie et Mines considère qu'il était urgent d'agir vers cette catégorie de salariés.

FO Énergie et Mines constate une réelle avancée pour les salariés non statutaires dans le cadre de la prévoyance et du régime de frais de santé. La couverture proposée étant proche de celle des agents statutaires, elle aura le mérite de réduire les écarts importants dans le traitement des salariés non statutaires.

FO Énergie et Mines émettra un avis positif. »

VOTE : POUR : 4
 CONTRE : 14
 Ne participe pas : 2

6. Avenant N° 1 à l'accord du 24 mai 2011 relatif au transfert des droits épargnés dans le CET vers le PEE, PEG, PERCO ou dans le cadre d'une opération d'Actionnariat salarié.

FO Énergie et Mines réaffirme son opposition à toute attaque contre notre régime par répartition et de ce fait a émis un avis négatif sur l'accord RSR.

Néanmoins, l'avenant sur lequel les élus du CCE sont consultés, relève de l'accord CET signé par FO Énergie et Mines.

Pour cette raison, la Délégation FO émettra un avis favorable sur cet avenant.

L'unanimité des élus a voté pour cet avenant.

Prochaine DS des CCE, jeudi 24 mai 2012

Prochain CCE de GrDF, jeudi 14 juin 2012